

Intégration des personnes faiblement qualifiées: la FSEA soutient une offensive en faveur de la formation continue

La Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) soutient une offensive nationale en faveur de la formation continue visant l'intégration des personnes faiblement qualifiées et précisant les contenus et les méthodes de la formation. Cette semaine, elle a lancé la discussion sur ce sujet avec la Confédération, les cantons et les fournisseurs lors de sa journée nationale de la formation continue.

Berne. L'intégration des étrangers et des personnes faiblement qualifiées est un défi que le système de formation continue en Suisse doit relever. Pour s'affirmer et pouvoir évoluer sur le marché du travail, il est en effet nécessaire de disposer de connaissances de base solides. La lecture et l'écriture, l'utilisation d'un ordinateur, les mathématiques de base, des connaissances linguistiques et un savoir élémentaire en droit civil sont indispensables aux personnes exerçant une profession. Celui qui ne dispose pas de telles connaissances a un risque élevé d'être au chômage ou de dépendre de l'aide sociale et se retrouve d'entrée hors-jeu à chaque cours de formation continue. Il est donc indispensable de soutenir ces personnes par le biais de la formation continue.

Encourager et stimuler

Il est possible d'encourager l'acquisition de compétences de base chez les personnes faiblement qualifiées et, en particulier, chez les migrants: «Une solution possible sont les conventions d'intégration», a indiqué Julia Morais, du bureau de l'intégration du canton de Zurich. De son côté, Marianne Heimo, directrice du pénitencier pour femmes d'Hindelbank, a démontré que les personnes faiblement qualifiées pouvaient également être soutenues dans le cadre de l'exécution de leur peine.

L'office fédéral de la migration prévoit des entretiens d'entrée obligatoires menés par les bureaux responsables de l'intégration avec, pour but, la clarification du potentiel de formation continue. «Il est important que ces entretiens ne servent pas seulement à évaluer les connaissances linguistiques, mais également les autres compétences de base», précise le directeur de la FSEA André Schläfli.

Un effort de coordination énorme

Comme l'a souligné André Schläfli, directeur de la FSEA, le travail avec les personnes faiblement qualifiées est très exigeant sur le plan professionnel. Il n'existe pas, en la matière, de solutions prêtes à l'emploi. L'effort de coordination entre les nombreux acteurs est par ailleurs très important. Différents les uns des autres, ces acteurs ne se sentent en effet responsables que de leur propre public-cible: les responsables de l'aide sociale pour l'aide sociale, l'AI pour les cas dépendant de l'AI et la promotion de l'intégration pour les migrants.

Offensive nécessaire

«Pour que la situation change de manière fondamentale, une offensive nationale en faveur de la formation continue et de l'intégration des personnes faiblement qualifiées est nécessaire», a souligné Rudolf Strahm, président de la FSEA. L'offre et la participation aux cours doit être fortement augmentée sur la base des principes «Encourager et stimuler» et «Gratuité pour les participants». La loi sur la formation continue doit constituer la base de cette offensive. Dans le projet d'experts de la FSEA pour une nouvelle loi sur la formation continue, l'amélioration des conditions-cadre pour le soutien aux personnes faiblement qualifiées joue un rôle central. www.alice.ch

Interlocuteurs:

Rudolf Strahm, président de la FSEA, 031 301 83 94, 079 689 51 01, rudolf.strahm@bluewin.ch

Dr. André Schläfli, directeur de la FSEA, 044 311 64 55, 079 405 45 90, andre.schlaefli@alice.ch

SVEB Oerlikonerstrasse 38 CH-8057 Zürich F : +41 (0)44 311 64 59

FSEA Chemin des Plantaz 11a CH-1260 Nyon F : +41 (0) 22 994 20 11

FSEA Via Besso 84 CH-6900 Lugano-Massagno F : +41 (0)91 960 77 66

T : 0848 333 433 (CHF 0.11/Min.) sveb@alice.ch oder/ou fsea@alice.ch MwSt.Nr. 491245